

**Après le 5 juin,  
amplifier la mobilisation  
pour gagner !**

Avec plus de 200 000 manifestants dans toute la France, la journée du 5 juin a été une première étape dans le processus de mobilisation contre le projet gouvernemental sur l'assurance-maladie. Ce projet est non seulement inéquitable, car faisant porter l'essentiel des efforts financiers sur les salariés, mais il contient des mesures remettant fondamentalement en cause l'exigence de solidarité qui est inscrite au cœur de la Sécurité sociale.

La franchise d'un euro par acte médical ouvre la porte à un désengagement de l'assurance-maladie dans la logique de ce qui a été fait avec le forfait hospitalier. Celui-ci était à l'origine d'un très faible montant, il est maintenant de 13 euros et le gouvernement va encore l'augmenter pour le faire passer à 16 euros. Il est d'autant plus évident que cette franchise augmentera dans l'avenir que son montant n'est pas indiqué dans le projet de loi et pourra être fixé par le gouvernement.

L'instauration d'un médecin "traitant", médecin référent, va entraîner un accès aux soins à deux vitesses. Ceux qui en auraient les moyens pourraient consulter directement un spécialiste qui aura la liberté d'augmenter ses honoraires et qui privilégiera dans ses rendez-vous ce type de patient. Les autres, c'est-à-dire la grande masse de la population, seraient obligés de passer par un généraliste, dont on peut craindre qu'il soit incité à faire en sorte de limiter l'accès aux spécialistes, et devraient faire face à des délais d'attente importants.

L'instauration d'une nouvelle gouvernance de l'assurance-maladie est particulièrement inquiétante. L'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (UNCAM) pourra faire varier les taux de remboursements en fonction du comportement des malades qui seront assujettis à des contrats. De plus les complémentaires, mutuelles et assureurs privés, dont la logique est totalement différente de celle de l'assurance-maladie, seront étroitement associées aux décisions. On assisterait ainsi au remplacement progressif de la logique de solidarité par celle de la rentabilité financière.

Face à un tel projet, qui doit passer en Conseil des ministres à la mi-juin, il faut amplifier la mobilisation. Pour l'Union syndicale G10 Solidaires, il faut que le mouvement syndical, et plus largement l'ensemble du mouvement social et associatif, proposent rapidement une nouvelle échéance, mouvement de grève interprofessionnelle, journée de manifestations... Il faut maintenant faire un saut qualitatif dans la mobilisation, engageant ainsi une dynamique victorieuse.

Le 5 juin 2004